

L'INCORRUPTIBLE DU COLIS



Sale temps à ColiPoste...

À quoi doit-on s'attendre avec l'arrivée d'Éric HARDY comme directeur de la PFC ?

En fouillant un peu dans les archives de **SUD**, qu'avons nous trouvé sur son passé ?
Dernièrement directeur d'établissement de la PPDC à Mareuil les Meaux dans le 77, la DSCC lui avait confié comme principale mission, la mise en place d'une réorganisation.

Le ton est donné, mais il va essayer plusieurs échecs consécutifs sur cet établissement en tentant de mettre en place cette réorganisation, il faut dire que **SUD** était majoritaire au CHSCT (**ça n'aide pas !**).

Sans rentrer dans les détails, cette réorganisation portait sur une modification de l'organisation du travail, avec le passage de 80% des tournées en pause méridienne et un accroissement de la charge de travail pour les agents. Il a alors décidé de ne pas donner les informations aux membres du CHSCT sur les normes et les cadences qu'il utilisait pour faire les calculs de tournée. Alors comme pour la réorganisation de notre PFC, les membres du CHSCT ont eu recours à une expertise, afin d'en mesurer l'impact pour les agents. Malgré cela, La poste s'est obstinée à vouloir la mettre en place coûte que coûte. Mais c'était sans compter sur la détermination des membres du CHSCT, qui ont assigné la Poste au TGI, pour l'obliger à respecter l'intégralité des préconisations de l'expertise.

Presque 2 ans se seront écoulés entre l'annonce de la réorganisation et la décision de ne pas la mettre en place.

Comme quoi ça sert de lutter contre les projets néfastes, qui ont des répercussions sur la vie privée des agents et sur leurs conditions de travail.

On trouve aussi dans les cartons, les nombreux conseils de discipline (**en répression syndicale**), des sanctions que certains collègues « majoritairement adhérents **SUD** : militants ou sympathisants ont également reçus, suite au refus d'intégrer les nouveaux services sans passage en CHSCT et sans modification de leurs fiches de postes ». Ces sanctions seront ensuite annulées par le tribunal administratif suite aux recours déposés par **SUD PTT 77**. "**Cela ne vous rappelle rien ?** »

La répression syndicale semble être une pratique managériale très prisée de cet individu. On trouve aussi de nombreuses entraves aux CHSCT, sans oublier la disparition du panneau syndical de **SUD**, qui étrangement réapparaîtra dans les jours suivant le dépôt d'une plainte pour vol par **SUD PTT 77**.

Contrairement à l'annonce faite par la direction, son arrivée n'est pas forcément une promotion, cela ressemble même à une sanction « comme bien venu chez les Ch'tis » il y a environ 2 mois (fin décembre) la hiérarchie annonce son départ pour le sud de la France. (Mais NON) Ce ne sera pas non plus, Bergues dans le Nord, la place est déjà prise, ce sera la Bretagne et même plus précisément l'Ille et Vilaine sur l'établissement de la PFC de Rennes/le Rheu.

Dans le jeu des chaises musicales, on peut constater que les dés sont pipés pour les promotions des cadres, tout comme pour les promotions des agents sur la PFC, **tout est joué d'avance**, ce que nous dénonçons régulièrement.

A écouter Mayeur, l'arrivée du nouveau directeur était prévu pour avril. Pourtant au même moment, nous apprenions la nomination de Mayeur comme directeur de la DOT Colis Ouest, dans le 77 on annonçait le nom du futur dictateur de la PFC dans la lettre d'info éditée par la direction, ce qui veut dire que dès la fin décembre la direction connaissait tous les nominés.

Mayeur nous aurait-il menti jusqu'au bout ? ou avons nous affaire a une bande d'incompétents ?

Les représentants du personnel, les membres du CHSCT, vos revendications et votre avenir seront traités par ce genre d'individu, **ce qui ne laisse rien présager de bon pour l'avenir et l'amélioration des conditions de travail.**

Il faudra être vigilant dès son arrivée, la direction ne supporte pas les échecs à répétition et cette fois c'est le meilleur de la DOT Colis Ouest qui lui a fixé de nouveaux objectifs, comme vous avez pu lire sur la fiche infos-poste nomination :

- L'élévation du niveau d'exigence de la prévention des AT
- Les objectifs de qualité de service
- Poursuivre les transformations pour capter la croissance du marché

Là encore le dialogue de la langue de bois est bien rodé et au rendez-vous, dans les effets d'annonce de la direction, rien ne laisse présager d'un quelconque changement pour les agents, **comme si la vie est un long fleuve tranquille.**

Pour **SUD PTT 35**, un autre objectif, et non des moindres n'est pas clairement affiché, la direction estimant sûrement que cela ne sert à rien de faire peur à des agents qui n'ont probablement pas les capacités de comprendre ce qui va leur arriver, ni de mesurer les tenants et les aboutissants des enjeux du projet 2020.

Cet objectif est bel et bien :

- **D'organiser la fermeture de la PFC dans les prochains mois et d'organiser le reclassement de tous les agents. (Sans doute dans la douleur et les larmes, comme promis par le PDG du groupe la Poste)**

Tout est dans le titre du projet, 2020 est la date limite ou tous les établissements devront avoir été modifier, supprimer, réorganiser et prêt a servir leurs intérêts.

Comme d'habitude **SUD PTT** qui n'a pas de tabou vous aura prévenu, ne soyez pas surpris par ce qui vous attend, on vous aura prévenu...



**Face à des individus qui non aucun scrupule,
il ne faut avoir aucun scrupule...**
